

Optimisation fiscale au Costa Rica – Le régime spécial de « zone franche »

Décembre 2016

Fiche fournie par le cabinet d’avocat, membre de la CCI France Costa Rica, SBS Abogados

Téléphone : (506) 4000-3322

E-mail : info@sbs.cr

Site internet : <http://sbs.cr>



Pilier de la politique de promotion des investissements et exportations au Costa Rica, le régime spécial de « zone franche » offre de nombreuses incitations fiscales selon le type d’activité. Encore appelé « free zone » ou « zone libre », ce régime de fiscalité hyper privilégié est un outil d’optimisation fiscale des entreprises qui les incitent fortement à investir au Costa Rica. Les textes qui fondent les différents régimes de zones libres sont les lois n° 7210 et n° 8794, ainsi que leurs règlements d’application.

Les entreprises pouvant postuler aux différents régimes de zone libre sont:

- Les sociétés de production à l’exportation
- Les sociétés de commerce à l’exportation
- Les sociétés d’exportation de service
- Les sociétés ou organisations engagées dans la recherche scientifique
- Les entreprises de production pouvant éventuellement exporter

I- Le régime de zone libre réservé aux entreprises de production

A- Le régime des grandes aires métropolitaines

1- Les conditions de candidature

Conditions de candidature	Entreprises de production régies par la loi « Law 8794 »	
–	Petits et moyens projets	Grands projets
Seuil d'exportation minimum	NON	NON
(1) Appartenance à un secteur stratégique	OUI	OUI
Niveau d'emploi minimum	NON	100
Investissement minimum	(2) US\$ 150 000	(3) US\$ 10 000 000

(1) Exemple : production technologique; projets de sciences humaines; recherche et développement; innovation

(2) US\$ 150 000 si immobilisé dans la zone franche, US\$ 2 000 000 si en dehors de la zone franche

(3) US\$ 10 000 000 en immobilisations amortissables (terrains exclus). La société doit établir un plan d'investissement sur 1 à 8 ans; lequel devra être atteint dans au cours de cette période. À la fin PROCOMER vérifiera l'investissement des 10MM\$ en immobilisation en finition de sa valeur dans les livres pour l'exercice en cours. En outre, une fois que l'entreprise aura respecté le plan d'investissement, la société devra maintenir les actifs fixes prévus dans le plan. Le remplacement des immobilisations est permis seulement si les nouveaux actifs amortissables ont la même valeur dans les livres que l'immobilisation remplacée lors de l'achèvement du plan.

2- Les avantages accordés

Privilège de fiscalité sur les bénéfices	Durée	Petits et moyens projets « Law 8794 »	Grands projets « Law 8794 »
Impôt sur les bénéfices	8 ans	6%	0%
	4 ans	15%	15%
Crédits d'impôt sur les bénéfices	Illimité	10%	10%
Report d'impôt sur les bénéfices	Illimité	NON	+ de 10 ans

Huit années supplémentaires peuvent être obtenu si un nouvel investissement significatif était réalisé (art 20 bis Law 8794).

Autres privilèges fiscaux	Durée	Petits et moyens projets « Law 8794 »	Grands projets « Law 8794 »
Taxes à l'importation	Illimité	exonération 100%	exonération 100%
Droits d'accises	Illimité	exonération 100%	exonération 100%
Remise fiscale de rapatriement	Illimité	exonération 100%	exonération 100%

B- Le régime des zones extérieures aux grandes aires métropolitaines

1- Les conditions de candidature

<u>Conditions de candidature</u>	<u>Entreprises de production régies par la loi « Law 8794 »</u>		
	<u>Petits projets</u>	<u>Moyens projets</u>	<u>Grands projets</u>
=			
<u>Droits d'accises</u>	<u>NON</u>	<u>NON</u>	<u>NON</u>
<u>Remise fiscale de rapatriement</u>	<u>NON</u>	<u>OUI</u>	<u>NON</u>
<u>Niveau d'emploi minimum</u>	<u>NON</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
<u>(2) Investissement minimum</u>	<u>US\$ 100 000</u>	<u>US\$ 100 000</u>	<u>(3) US\$ 10 000 000</u>

(1) Exemple : production technologique; projets de sciences humaines; recherche et développement; innovation

(2) US\$ 100 000 si immobilisé dans la zone franche US\$ 500 000 si en dehors de la zone franche

(3) US\$ 10 000 000 en immobilisations amortissables (terrains exclus). La société doit établir un plan d'investissement sur 1 à 8 ans; lequel devra être atteint dans au cours de cette période. À la fin PROCOMER vérifiera l'investissement des 10MM\$ en immobilisation en finition de sa valeur dans les livres pour l'exercice en cours. En outre, une fois que l'entreprise aura respecté le plan d'investissement, la société devra maintenir les actifs fixes prévus dans le plan. Le remplacement des immobilisations est permis seulement si les nouveaux actifs amortissables ont la même valeur dans les livres que l'immobilisation remplacée lors de l'achèvement du plan.

2- Les avantages accordés

Privilège de fiscalité sur les bénéfices	Durée	Petits projets « Law 8794 »	Moyens et grands projets « Law 8794 »
Impôt sur les bénéfices (Taux de droit commun 30%)	6 ans	0%	0%
	6 ans	5%	0%
	6 ans	15%	15%
Droits d'accises	NON	NON	10%
Report d'impôt sur les bénéfices	Illimité	+ de 10 ans	+ de 10 ans

6 à 12 années supplémentaires peuvent être obtenu si un nouvel investissement significatif était réalisé (art 20 bis Law 8794)

C- Informations complémentaires

1- Frais mensuels dû par les entreprises de production à l'agence costaricienne de commerce extérieur (PROCOMER)

(1) Bâtiment industriel (m2)	En parc Industriel	Hors parc industriel
0 – 5,000	0.25	0.5
5,001 – 7,500	0.2	0.4
7,501 – 10,000	0.15	0.3
10,001 ou plus	0.125	0.25

(1) les bâtiments industriels ne comprennent pas les salles de repos, les casiers, les cafeterias, les parkings, etc.

2- Dépôt de garantie environnemental: 1% de l'investissement total

3- Dépôt de garantie PROCOMER: US\$ 5 000 minimum.

II- Le régime de zone libre réservé prestations de services aux entreprises

A- Le régime d'exonération fiscale

Privilège fiscal	Durée	Taux
Imposition des bénéfices (Taux normal 30%)	(1) 8 ans	(2) 0 %
	4 ans	15%
Transferts de fond, taxe de rapatriement	Illimité	0%
Taxes locales sur les ventes (13 %)	Illimité	0%
Importation, exportation, droit d'accise	Illimité	0%

(1) Huit années supplémentaires peuvent être obtenu si un nouvel investissement significatif était réalisé (art 20 bis Law 8794)

(2) Exigence d'exportation minimum: au moins 50 % des services doivent être exportés

Exigences	Délai
Investissement en immobilisation: <ul style="list-style-type: none"> - US\$ 150 000 si dans une zone franche - US\$ 2 000 000 si hors zone franche 	Durant les trois premières années d'exercice

B- Les informations complémentaires

Exigence d'exportation	au moins 50 % des services doivent être exportés
Frais mensuel PROCOMER	0,30 % du total mensuel des ventes (en US\$)
Dépôt de garantie environnemental	1 % du total investi
Dépôt de garantie PROCOMER	Minimum US\$ 5 000

NB: Document traduit du fonds documentaire de l'agence costaricienne de promotion de l'investissement, CINDE